



Ajustement de la valeur nominale de l'Action

Energisme (ISIN : FR0013399359) annonce aujourd'hui que son Conseil d'Administration, réuni le 22 novembre 2023, a constaté la réduction du capital social motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale de l'action approuvée par l'Assemblée Générale du 17 novembre 2023 dans sa première résolution, puis a décidé d'utiliser l'autorisation conférée par cette même Assemblée aux termes de sa seizième résolution pour décider une réduction complémentaire du capital social.

Le nominal de l'action est ainsi réduit de 0,10 euro à 0,005 euro. Le capital social de la Société, divisé en 272 026 796 actions, est, quant à lui, ramené de 27 202 679,60 euros à 1 360 133,98 euros.

À PROPOS D'ENERGISME

Energisme est un éditeur de logiciel ayant développé la plateforme innovante et responsable N'Gage, au cœur de l'intelligence énergétique à destination des acteurs publics, tertiaires et industriels, pour maîtriser leur consommation énergétique.

Energisme (Code ISIN : FR0013399359/ Mnémonique : ALNRG) est cotée depuis juillet 2020 sur le marché Euronext Growth, éligible au PEA-PME et qualifiée BPI Entreprise innovante et BPI Excellence. **Plus d'informations sur <https://energisme.com/>**

CONTACTS

ENERGISME

Thierry Chambon

investisseurs@energisme.com

Relations investisseurs

Laurence Costes

lcostes@assetcom.fr

Relation presse financière

Julie Garry Papin

jpapin@assetcom.fr

